

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00143 Numéro SIREN : 527 976 187 Nom ou dénomination : 3C ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2018 sous le numéro de dépôt 10522

3C ASSOCIES

N°2065 - 2018

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice clos le 31/12/2017

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime):

Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI):

Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258:

☐
☐
☐
☐

Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du siège social, si différent
SARL 3C ASSOCIES	
SIRET : 52797618700015	
emg2@emg2.fr	Ancienne adresse en cas de changement
6 RUE DES MIMOSAS	
77340 PONTAULT COMBAULT FR	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère

B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	☐	Activités exercées :	Assistance et conseil dans les opérations immobilières, notamment
--------------	--------------------------------	--------------------------	----------------------	---

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal				Bénéfice imposable au taux de 28 %	
Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 %		0	Bénéfice imposable au taux de 15 %		14 766
					Déficit
2 - Plus-values					
Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15 %			
Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %		Autres plus-values imposables au taux de 19 %		Plus-values à long terme imposables au taux de 0 %	Plus-values exonérées (art. 238 quinquies)
3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐
Entreprises nouvelles art. 44 septies	☐	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	☐

4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W	☐	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	☐
--	--------------------------	---	--------------------------

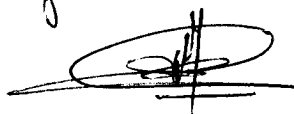
D - IMPUTATIONS

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	
Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé N°2066.	

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS	Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %
--	---

CGA ☐	Visueur conventionné ☐
Nom et adresse :	
- Comptable :	
- Conseil :	
- CGA :	
- N° d'agrément du CGA	

Copie certifiée conforme à l'original.



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N°2065
 Exercice clos le 31/12/2017

Néant ☐

F - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3. Montant des prêts avancés et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4. Montant des autres distributions :		
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7. Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

G - REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) : - SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants ①	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit ②	Année au cours de laquelle le versement a été effectué ③	Montant des sommes versées :				
			A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits ④	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
				Indemnités forfaitaires ⑤	Remboursements ⑥	Indemnités forfaitaires ⑦	Remboursements ⑧
CRIPPA SERGE GERANT 6 RUE DES MIJ	600	2017	47 308				

H - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)	
Adresses des autres établissements	

I - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
Moins-values à long terme imposées à 15 % :	- MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice - MVLT imputée sur les PVL de l'exercice - MVLT réalisée au cours de l'exercice - MVLT restant à reporter	

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2017

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/12/2017 ③	Net 31/12/2016 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	7 934	AU	5 963	1 971
Immobilisations en cours	AV		AW		2 840
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	150	BI	150	150
TOTAL II	BJ	8 084	BK	5 963	2 121
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens - de services	BN BP		BO BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	165 840	BY	165 840	122 400
Autres créances (3)	BZ	4 925	CA	4 925	969
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	37 139	CG	37 139	69 431
Charges constatées d'avance (3)	CH	74	CI	74	523
TOTAL III	CJ	207 978	CK	207 978	193 324
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecarts de conversion actif	VI CN				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	216 062	IA	5 963	210 099
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2017

Néant ☐

		Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital social ou individuel (1) (dont versé)	10 000	DA 10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence)	EK	DC	
Réserve légale (3)		DD 1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		DE 122 999	96 663
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	BI	DF	
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG	
Report à nouveau		DH	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		DI 10 014	26 337
Subventions d'investissement		DJ	
Provisions réglementées		DK	
TOTAL I		DL 144 014	133 999
Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN	
TOTAL II		DO	
Provisions pour risques		DP	
Provisions pour charges		DQ	
TOTAL III		DR	
Emprunts obligataires convertibles		DS	
Autres emprunts obligataires		DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU 69	61
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI	DV 2 568	189
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 14 760	1 268
Dettes fiscales et sociales		DY 46 538	47 246
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
Autres dettes		EA 2 150	13 550
Produits constatés d'avance (4)		EB	
TOTAL IV		EC 66 085	62 314
Ecart de conversion passif	V	ED	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		EE 210 099	196 313

Renvois :

(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	66 085	62 125
(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2017

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total		31/12/2016
Ventes de marchandises	FA		FB		FC		
Production vendue : - biens	FD		FE		FF		
- services	FG	114 200	FH		FI	114 200	106 875
Chiffre d'affaires nets	FJ	114 200	FK		FL	114 200	106 875
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP		
Autres produits (1) (11)					FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	114 200	106 875
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		
Variation de stock (marchandises)					FT		
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3)					FW	45 608	15 716
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	4 685	2 899
Salaires et traitements					FY	37 308	38 700
Charges sociales (10)					FZ	11 438	15 227
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	1 590	1 662
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE		
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	100 629	74 204
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	13 571	32 671
Bénéfice attribué ou perte transférée				III	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré				IV	GI		
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP		
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	279	245
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	279	245
2 - RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	(279)	(245)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	13 291	32 426

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2017

Néant ☐

										31/12/2017		31/12/2016	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA			
Produits exceptionnels sur opérations en capital										HB			
Reprises sur provisions et transferts de charges										HC			
Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	1 063	1 427	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital										HF			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG			
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	1 063	1 427	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(1 062)	(1 427)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices (X)										HK	2 215	4 662	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	114 200	106 875	
TOTAL DES CHARGES (III + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	104 186	80 538	
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)										HN	10 014	26 337	
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme									HO			
(2)	- Produits de locations immobilières									HY			
(3)	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IG			
(3)	- Crédit-bail mobilier									HP			
(3)	- Crédit-bail immobilier									HQ			
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH	1 045	1 348	
(5)	- Produits concernant les entreprises liées									IJ			
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées									IK			
(6 bis)	Dont : - Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)									HX			
(6 ter)	- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC			
(6 ter)	- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD			
(9)	- Transferts de charges									A1			
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)									A2	11 438	15 227	
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4			
(13)	- Primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives			A6	971	obligatoires	A9	10 467					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels									Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
AMENDES ET PENALITES										17			
COTISATIONS RSI 2016										1 045			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs									Charges antérieures		Produits antérieurs	
COTISATIONS RSI 2016										1 045			

⑤ IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2017

Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS				Valeur brute des imms au début de l'exercice		Augmentations	
						Réévaluation ou mise en équivalence	Acquisitions, apports et virements
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF	
Immobilisations corporelles							
Terrains		KG		KH		KI	
Constructions :		KJ		KK		KL	
- Sur sol propre (dont composants)	L9	KM		KN		KO	
- Sur sol d'autrui (dont composants)	M1	KP		KQ		KR	
- Inst. gales., agmt, amgt, constr. (dont composants)	M2	KS		KT		KU	
Inst. tech., matériel et outillages industriels (dont composants)	M3	KV		KW		KX	
- Inst. gales., agencements, aménagements divers		KY	5 568	KZ		LA	
Autres immos. corporelles :		LB	1 645	LC		LD	721
- Matériel bureau et informatique, mobilier		LE		LF		LG	
- Emballages récupérables et divers		LH		LI		LJ	
Immobilisations corporelles en cours		LK		LL		LM	
Avances et acomptes		LN		LO		LP	
TOTAL III			7 213				721
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
Autres participations		8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières		1T	150	1U		1V	
TOTAL IV		LQ	150	LR		LS	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		ØG	7 363	ØH		ØJ	721
CADRE B - IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des imms à la fin de l'exercice		Réévaluation ou mise en équivalence	
		Virement	Cessions ou mise en équivalence			Valeur d'origine des imms en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ		D7	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW		1X	
Immobilisations corporelles							
Terrains		IP	LX	LY		LZ	
Constructions :		IQ	MA	MB		MC	
- Sur sol propre		IR	MD	ME		MF	
- Inst. gales., agencements, amgt, constructions		IS	MG	MH		MI	
Installations techniques, matériel et outillages industriels		IT	MJ	MK		ML	
- Inst. gales., agencements, aménagements divers		IU	MM	MN		MO	
Autres immos. corporelles :		IV	MP	MQ	5 568	MR	
- Matériel bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	2 366	MU	
- Emballages récupérables et divers		IX	MV	MW		MX	
Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA		NB	
Avances et acomptes		NC	ND	NE		NF	
TOTAL III		IY	NG	NH	7 934	NI	
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7		ØW	
Autres participations		10	ØX	ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		11	2B	2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		12	2E	2F	150	2G	
TOTAL IV		13	NJ	NK	150	2H	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		14	ØK	ØL	8 084	ØM	

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/2017

Néant ☐**CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)**

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions :	- sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	- sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	- installations générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles :	- installations générales, agencements aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	- matériel de transport	QH	3 570	QI	1 114	QJ		QK	4 684
	- matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	803	QM	476	QN		QO	1 280
	- emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	4 373	QV	1 590	QW		QX	5 963
TOTAL GENERAL (I + II + III)		0N	4 373	0P	1 590	0Q		0R	5 963

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables	Dotations						Reprises						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
	Colonne ①		Colonne ②		Colonnes ③		Colonne ④		Colonne ⑤		Colonne ⑥			
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
C o n s t r u	- sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	- sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillages	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
A u t i m m o c o r p	- inst. gales, agenc. et am. des const.	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	- mat. de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	- mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	- emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NO + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ				

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/12/2017

Néant ☒

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice ①	Augmentations : dotations ②	Diminutions : reprises ③	Montant à la fin de l'exercice ④
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires (2)	3X	TM	TN	TO
Provisions pour prêts d'installation	U	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (à détailler)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
Provisions pour risques et charges				
- Litiges	4A	4B	4C	4D
- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
- Pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
- Pertes de change	4T	4U	4V	4W
Provisions pour : - Pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
- Impôts (à détailler)	5B	5C	5D	5E
- Renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
- Gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciations				
- Incorporelles	6A	6B	6C	6D
- Corporelles	6E	6F	6G	6H
Sur immobilisations : - Titres mis en évidence	02	03	04	05
- Titres de participation	9U	9V	9W	9X
- Autres immo. financières (à détailler)	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises : - D'exploitation		UE	UF	
- Financières		UG	UH	
- Exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice				IO

⑧ ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2017

Néant ☐

CADRE A - ETAT DES CREANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN
Prêts (1) (2)	UP		UR	US
Autres immobilisations financières	UT	150	UV	UW
Clients douteux ou litigieux	VA			
Autres créances clients	UX	165 840	165 840	
Créance représent. de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée)	UO			
Personnel et comptes rattachés	UY			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ			
- Impôts sur les bénéfices	VM	2 446	2 446	
Etat et autres collectivités publiques :				
- Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 479	2 479	
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
- Divers	VP			
Groupe et associés (2)	VC			
Débiteurs divers	VR			
Charges constatées d'avance	VS	74	74	
TOTAL	VT	170 989	170 839	150
Renvois :				
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	VD			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	VE			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF			

CADRE B - ETAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	+ 1 an - 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG	69	69		
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	14 760	14 760		
Personnel et comptes rattachés	8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	11 899	11 899		
- Impôts sur les bénéfices	8E				
Etat et autres collectivités publiques :					
- Taxe sur la valeur ajoutée	VW	34 639	34 639		
- Obligations cautionnées	VX				
- Autres impôts, taxes et ass.	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI	2 568	2 568		
Autres dettes	8K	2 150	2 150		
Dettes représent. de titres empruntés ou remis en garantie	ZZ				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAL	VY	66 085	66 085		
Renvois :					
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)	VL	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

⑨ DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2017

Néant ☐

I - REINTEGRATIONS										31/12/2017	
Bénéfice comptable de l'exercice										WA	10 014
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB	
Rémunération du travail de son conjoint (entreprises IR) moins part déductible à réintégrer										WC	
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE				
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	XE			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB				
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles			XX	XW	17		
Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 212 bis)			XZ				
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI										XY	
Impôt sur les sociétés										Y7	2 215
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI			L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées											
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)										I8	
- Imposées au taux de 0 %										ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values nettes à court terme										WN	
- Plus-values soumises au régime des fusions										WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)										XR	
Réintég. div. (à détailler) DONT : - Intérêts excédentaires			SU	Zones d'entreprises			SW				
- Déficit étranger antérieurement déduit par les PME (art 209C)			SX	Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8	WQ	2 520		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	
TOTAL I										WR	14 766
II - DEDUCTIONS										Perte comptable de l'exercice	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.										WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice										WU	
- Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'I.R.)										WV	
- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)										WH	
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 19 %										WP	
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW	
- Imputées sur déficits antérieurs										XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée										WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales											
Produit net des actions et parts d'intérêts : Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation										2A	XA
Mesures d'incitation											
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer										ZY	
Majoration d'amortissement										XD	
Abattement sur les bénéfices et exonérations											
Entreprise nouvelle 44 septies (reprise d'entreprise en difficulté)			K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)			L2	Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)		PC	
Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)			L6	Société d'investissements immobiliers cotée			K3	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5	
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et 44 octies A)			0V	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)			IF	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	XF
								Zone franche d'activités (art. 44 quaterdecies)		XC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)										XS	
Déductions diverses				Dont déduction exceptionnelle pour investissement			X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	
(à détailler)											XG
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	
III - RESULTAT FISCAL										TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :										XI	14 766
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)										ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)										XL	
RESULTAT FISCAL BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT (ligne XO)										XN	14 766
										XO	

Exercice clos le 31/12/2017

I - REINTEGRATIONS DIVERSES	
Libellé	31/12/2017
	Montant
GAN	2 520

II - DEDUCTIONS DIVERSES	
Libellé	31/12/2017
	Montant

DEFICITS, INDEMNITES POUR CONGES A PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

Exercice clos le 31/12/2017

Néant ☐

I - SUIVI DES DEFICITS			
Déficits :	- restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
	- imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058 A)	K5	
	- reportables (différence K4-K5)	K6	
	- de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)		YK	
II - INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1er bis A1, 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZI	
III - PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1er bis A1, 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges			
TOTAL		8X	8Y
Provisions pour dépréciations			
TOTAL		9D	9E
Charges à payer			
TOTAL		9K	9L
TOTAL GENERAL (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
CONSEQUENCES DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		
ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports			☐

II TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice clos le 31/12/2017

Néant ☐

Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent					
Origines			Affectations		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	26 337	Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	26 337
Prélèvements sur les réserves	0E		Dividendes	ZE	
			Autres répartitions	ZF	
			Report à nouveau	ZG	
TOTAL I	0F	26 337	TOTAL II	ZH	26 337

Renseignements divers		31/12/2017	31/12/2016
Engagements			
Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7	YQ		
Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
Détail des postes			
- Sous-traitance	YT	25 583	(1 000)
- Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois) J8	XQ	2 250	1 800
Autres achats et charges externes :			
- Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	5 003	4 693
- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES	ST	12 772	10 223
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052	ZI	45 608	15 716
Impôts et taxes :			
- Taxe professionnelle, CFE, CVAE	YW		
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS	9Z	4 685	2 899
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052	YX	4 685	2 899
TVA			
Montant de la TVA collectée	YY	11 600	11 975
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	4 960	5 357
Divers			
Montant brut des salaires	0B		
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition	0S		
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société	ZK	%	%
Numéro de centre de gestion agréé XP			
Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI	ZR		Non
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH		
Régime de groupe			
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		
		Plus-values à 15 %	JK
		Plus-values à 19 %	JM
Groupe : résultat d'ensemble	JD	Plus-values à 15 %	JN
		Plus-values à 19 %	JP
		Sté mère/filiale ?	JH
		Plus-values à 0 %	JL
		Imputations	JC
		Plus-values à 0 %	JO
		Imputations	JF
		N° SIRET société mère	JJ

Exercice clos le 31/12/2017

Néant ☒

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Nature de l'immobilisation ⑥	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme 10			Plus-values taxables à 19 % ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
Fractions résiduelles de la provision spéciale de réévaluation afférentes aux éléments cédés			+				
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans							
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
Divers (détail à donner sur une note annexe)							
TOTAL							
			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

Renvois

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de a colonne)

CADRE C : autres plus-values taxables à 19%

13 AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Exercice clos le 31/12/2017

Néant ☒

A - ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	- sur 3 ans (entreprise à l'IR)				
	- sur 10 ans				
	- sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
TOTAL I					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	- sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
		N-1			
		N-2			
		N-3			
	- Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de	N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
TOTAL II					

B - PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) ☐		Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés) ☐			
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

14 SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Exercice clos le 31/12/2017

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)				

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥)
		A 19 %, 16,5 % ou 15 %	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	A 15 % ou 16,5 %		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)							

⑮ RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 31/12/2017

Néant ☒

I - Situation du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N						
		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés :	- Donnant lieu à complément d'IS 4					
	- Ne donnant pas lieu à complément d'IS 5					
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - Réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art. 39-1-5 du CGI, alinéas 5, 6 et 7)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

16 CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE **VALEUR AJOUTÉE EFFECTIFS**

Exercice clos le 31/12/2017

Néant ☒ x

Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :		SIREN		
		Dénomination		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises			OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés			OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante			OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges			OT	
TOTAL I			OX	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)			OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation			OE	
Subventions d'exploitation reçues			OF	
Variation positive des stocks			OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée			OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation			XI	
TOTAL II			OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)				
Achats			ON	
Variation négative des stocks			OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances			OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée			OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)			OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée			OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante			OY	
TOTAL III			OJ	
IV - Valeur ajoutée produite				
Calcul de la valeur ajoutée			TOTAL GENERAL (I + II - III)	
			OG	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330 - CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329 AC et 1329 DEF)			SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE				
Mono-établissement au sens de la CVAE			EV	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE			GX	
Effectifs au sens de la CVAE			EY	
Période de référence			du	
Date de cessation			au	186
VI - Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs				
Effectifs moyens du personnel			YP	
dont apprentis			YF	
dont handicapés			YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale			RL	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

⑦ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2017

Néant ☐

N° SIREN	527976187
Dénomination de l'entreprise	3C ASSOCIES
- N°, Type et nom de voie	6 RUE DES MIMOSAS
Adresse : - Code postal	77340
- Ville	PONTAULT COMBAULT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	1 000

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou d'actions
Adresse : N° et Voie		Commune	Pays
Code postal			

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	M	Nom patronymique / Prénom		CRIPPA JACKY CLEMENT			
Nom marital				% de détention	15.00	Nb de parts ou d'actions	150
Naissance :	Date	14/01/1987	N° Département	94	Pays	FR	
	Commune	CHAMPIGNY SUR MARNE					
Adresse :	N° et Voie	40 RUE PASTEUR			Pays	FR	
	Code postal	77680	Commune	ROISSY-EN-BRIE			
Titre	Mlle	Nom patronymique / Prénom		CRIPPA LAURA			
Nom marital				% de détention	15.00	Nb de parts ou d'actions	150
Naissance :	Date	02/10/1989	N° Département	94	Pays	FR	
	Commune	CHAMPIGNY SUR MARNE					
Adresse :	N° et Voie	6 RUE DES MIMOSAS			Pays	FR	
	Code postal	77340	Commune	PONTAULT-COMBAULT			
Titre	Mme	Nom patronymique / Prénom		LA SPINA MARYSE			
Nom marital	CRIPPA			% de détention	10.00	Nb de parts ou d'actions	100
Naissance :	Date	19/10/1963	N° Département	77	Pays	FR	
	Commune	PONTAULT-COMBAULT					
Adresse :	N° et Voie	6 RUE DES MIMOSAS			Pays	FR	
	Code postal	77340	Commune	PONTAULT-COMBAULT			

⑦ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2017

Néant ☐

N° SIREN	527976187
Dénomination de l'entreprise	3C ASSOCIES
- N°, Type et nom de voie	6 RUE DES MIMOSAS
Adresse : - Code postal	77340
- Ville	PONTAULT COMBAULT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	1 000

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	M	Nom patronymique / Prénom	CRIPPA SERGE				
Nom marital				% de détention	60.00	Nb de parts ou d'actions	600
Naissance : Date	30/06/1960	N° Département	94	Pays	FR		
	Commune	CHAMPIGNY SUR MARNE					
Adresse : N° et Voie	6 RUE DES MIMOSAS			Pays	FR		
	Code postal	77340	Commune	PONTAUL-COMBAULT			

⑩ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Exercice clos le 31/12/2017

Néant ☒

N° SIREN	527976187
Dénomination de l'entreprise	3C ASSOCIES
- N°, Type et nom de voie	6 RUE DES MIMOSAS
Adresse : - Code postal	77340
- Ville	PONTAULT COMBAULT

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N° et voie			
Code postal	Commune		Pays

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2017

A . Identification du déclarant

Forme juridique / Dénomination	SARL 3C ASSOCIES		
Complément de dénomination			
N° SIREN	527976187		
N° de Téléphone			
Adresse Mail	eme2@eme2.fr		
Adresse	- N°, Type et nom de voie		
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville		
	77340	PONTAULT COMBAULT	
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	6920Z
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP			

B . Identification du Conseil

Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
Adresse Mail			
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP			

C . Régime Fiscal

Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC
Régime fiscal	RN régime réel normal
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant	

D . Périodes

Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2017
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2017
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêt provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2016
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

E . Monnaie

Code monnaie	EUR
--------------	-----

DETAIL DES CHARGES A PAYER

Exercice clos le 31/12/2017

Charges à payer	Montant
PROV HONORAIRES BILAN 2017	1 550
PROV HONORAIRES JURIDIQUE 2017	600
PROV COT TNS	7 582
RSI 4T 2017	4 317

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2017

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
MACIF AUTO	01/04/2017	31/03/2018	74		

TAUX REDUIT D'IMPOT SUR LES SOCIETES

DETERMINATION DES BENEFICES SOUMIS AU TAUX REDUIT

(art. 219 I b du CGI, art. 46 quater - 0ZZ bis A de l'annexe III)

Exercice clos le 31/12/2017

Identification de la société	
Désignation de la société	3C ASSOCIES
Numéro SIREN du principal établissement	527976187
Code NAF	6920Z
Adresse du siège social si différente :	- N° Type et nom de voie - Complément de distribution - Lieu-dit, hameau - Code postal / Ville

I - Résultats de l'exercice	
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a. Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	14 766
b. Dont plus-value nette à court terme	
c. Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d. Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e. Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation (art.39 terdecies -1 du CGI)	
f. Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II - Bénéfices soumis au taux réduit	
g. Montant maximum exigible au taux réduit : 38 120 € x durée de l'exercice en mois / 12	38 120
h. Dont plus-value nette à court terme imposable	
i. Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	14 766
j. Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
k. Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
TOTAL (h. + i. + j. + k.)	14 766

I. III - Bénéfices soumis au taux normal	(a. - c. - h. - i.)	
---	----------------------------	--

m. IV - Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 %	(d. - j. - k.)	
--	-----------------------	--

SARL 3 C ASSOCIES

Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 €

Siège Social : 6 avenue des Mimosas

77340 PONTAULT-COMBAULT

RCS MELUN 527 976 187

RAPPORT DE LA GÉRANCE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 JUIN 2018

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Effectif salarié

La société ne compte aucun effectif salarié au 31 décembre 2017 et son activité est principalement assurée par son gérant majoritaire.

RÉSULTATS-AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Un rappel des comptes de l'exercice précédent de 9 mois est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaire H.T correspondant à des prestations s'élève à 114 200 € contre 106 875 € pour l'exercice précédent.

La sous-traitance a augmenté et s'élève à 25 583.35 ce qui a pour conséquence de ramener la production interne de 107 875 € à 88 616.65 € (-17.85%)

Sur l'exercice 2017, les consommations autres se sont élevées à 20 025.05 € contre 16 716.11 € sur l'exercice précédent. Celles-ci comprennent des services extérieurs (loyer, entretien..) pour 8 238.82 € et d'autres services extérieurs pour 9 275.69 €, ainsi que des achats de fournitures (petit matériel, carburant..) pour 2 510.34 €.

La valeur ajoutée est donc en baisse et ressort à 68 591.60 € contre 91 158.89 €

La société a payé 4 685 € au titre des taxes et versements assimilés contre 2 899 € sur l'exercice précédent, elle inclut 3 922 € de CSG déductible sur cotisation de l'exploitant.

La dotation aux amortissements s'élève à 1 590.12 € contre 1 661.85 € au 31 décembre 2016.

Le résultat d'exploitation est donc pour l'exercice 2017 en baisse et s'élève à + 15 160.82 € contre + 34 332.89 € en 2016.

Sur cet exercice la société a supporté 2 215 € d'impôt sur les sociétés contre 4 662 € sur l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2017 se solde par un bénéfice net de + 10 014.07 € contre un bénéfice net de + 26 336.91 € pour l'exercice précédent.

Information sur la structure financière

La société n'a souscrit aucun emprunt sur cet exercice et aucun emprunt n'est en cours de remboursement.

La trésorerie est en baisse et s'élève à 37 138.59 € au 31 décembre 2017.

La capacité d'autofinancement diminue, elle ressort à 8 423.95 euros au 31 décembre 2017 contre 24 675.06 € en 2016.

Événements postérieurs à la date de clôture de l'exercice

Aucun événement important susceptible de modifier la présentation des comptes n'est à signaler depuis la date de clôture de l'exercice.

Activité en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Perspectives d'avenir

La société poursuit son activité sur l'exercice en cours, la réalisation des projets nécessite des délais non maîtrisables, néanmoins il est envisageable d'espérer une progression du chiffre d'affaires.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la date d'immatriculation de la société.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code du commerce.

RÉSULTATS-AFFECTATION

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un profit de 10 014.07 € que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Au crédit du compte Réserve facultative : 10 014.07 €

GÉRANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

La société est administrée et gérée par M. Serge CRIPPA qui exerce ses fonctions en qualité de gérant. Ce dernier a perçu une rémunération s'élevant à 27 308 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Cette rémunération est assortie de charges sociales pour un montant de 11 437.78 €.

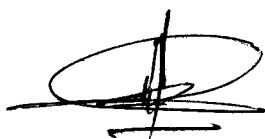
Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui seront soumises à votre vote.

Fait à PONTAULT-COMBAULT

Le 25 mai 2018

Serge CRIPPA

Gérant



SARL 3C ASSOCIES

Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 €

Siège Social : 6 avenue des Mimosas

77340 PONTAULT-COMBAULT

527 976 187 RCS MELUN

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2018

L'an deux mil dix-huit et le quatorze juin à dix heures, les associés de la SARL 3 C ASSOCIES, société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 €, divisé en 1 000 parts de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège social, sur convocation de la gérance.

Il a été signé une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- | | |
|---|-----------|
| - Jacky CRIPPA
Propriétaire de
Numérotée 1 à 150 | 150 parts |
| - Laura CRIPPA
Propriétaire de
Numérotée 501 à 650 | 150 parts |
| - Maryse CRIPPA
Propriétaire de
Numérotée 901 à 1 000 | 100 parts |
| - Serge CRIPPA
Propriétaire de
Numérotée 151 à 500 et 651 à 900 | 600 parts |

Total des parts présentes :

1 000 parts

Sur 1 000 parts composant le capital social

Dès lors, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

L'assemblée est présidée par M. Serge CRIPPA en sa qualité de gérant.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus de la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017,
- Le rapport d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice établi par la gérance,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'assemblée.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'assemblée du rapport de la société établi par la gérance et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte .

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport. Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

DEUXIÈME RÉOLUTION :

L'assemblée Générale approuve la proposition de la gérance d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à + 10 014.07 €, de la manière suivante :

- Au crédit du compte « Réserve facultative » : 10 014.17 €

CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ



TROISIÈME RÉSOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des dites conventions.

CETTE RÉSOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

QUATRIÈME RÉSOLUTION :

L'assemblée générale, prend acte de la rémunération attribuée au gérant au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Celle-ci s'est élevée à 37 308 euros à laquelle s'ajoute des cotisations sociales à hauteur de 15 359.78 euros (y compris CSG).

CETTE RÉSOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

Serge GRIPPA

Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' and 'G' intertwined, with a horizontal line underneath.

SARL 3 C ASSOCIES

Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 €

Siège Social : 6 avenue des Mimosas

77340 PONTAULT-COMBAULT

RCS MELUN 527 976 187

RAPPORT SPÉCIAL DE LA GÉRANCE SUR LES CONVENTIONS VISÉES PAR L'ARTICLE L.223-19 DU CODE DU COMMERCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 JUIN 2018

En application des dispositions de l'article L223-19 et suivants du Code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les opérations ou conventions visées auxdits articles, intervenues, poursuivies ou exécutées au cours de l'exercice écoulé entre la société et les personnes suivantes :

1) **Bail précaire conclu avec le gérant associé M. Serge CRIPPA**

Notre société s'est portée preneur d'un bail précaire conclu le 1 décembre 2014 avec M. Serge CRIPPA, gérant et associé. Les charges de loyers constatées à ce titre s'élèvent à 2 250 euros.

2) **Compte courant d'associé de M. Serge CRIPPA**

Le compte courant ouvert au nom de M. Serge CRIPPA dans les livres de notre société était créditeur de 2 568.34 euros au 31 décembre 2017. Ce compte courant n'est pas rémunéré.

3) **Rémunération du gérant associé de M. Serge CRIPPA**

Il a été constaté une rémunération de 37 308 € sur cet exercice. Par ailleurs la société a pris en charge les cotisations sociales et les remboursements des frais professionnels de M. Serge CRIPPA.

Fait à Pontault-Combault

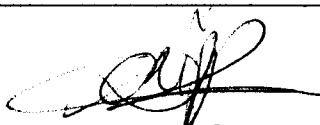
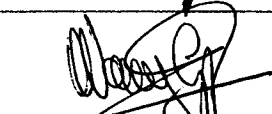
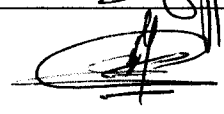
Le 25 mai 2018

Serge CRIPPA

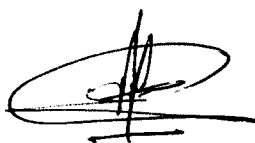
Gérant



SARL 3C ASSOCIES
ASSEMBLÉE GÉNÉRAL ORDINAIRE DU 14 JUIN 2018

Nom, Prénoms	Adresse	Parts	Signature
M. Jacky CRIPPA	40 rue Pasteur 77680 Roissy en Brie	150	
Mme Laura CRIPPA	6 rue des Mimosas 77340 Pontault-Combault	150	
Mme Maryse CRIPPA	6 rue des Mimosas 77340 Pontault-Combault	100	
M. Serge CRIPPA	6 rue des Mimosas 77340 Pontault-Combault	600	
TOTAL		1 000	

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence arrêtée à quatres associés possédant ensemble 1 000 parts.



Le Gérant